

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00026 Numéro SIREN : 334 356 938 Nom ou dénomination : AA BEAUJOIRE HOTEL
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 9628

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AA BEAUJOIRE HOTEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		15 RUE DES PAYS DE LA LOIRE 44300 NANTES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 4 3 5 6 9 3 8 0 0 0 2 0		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/10/2021	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 822	AG	10 941	3 880
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	16 850	AO	14 591	2 258
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	95 419	AS	89 594	5 824
		Autres immobilisations corporelles	AT	547 215	AU	449 731	97 484
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	94 651	CV		94 651
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	116	BI		116	
TOTAL (II)			BJ	769 075	BK	564 858	204 216
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 781	BM		7 781
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 044	BY		24 044
		Autres créances (3)	BZ	123 849	CA		123 849
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	399 301	CG		399 301	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 137	CI		15 137	
	TOTAL (III)	CJ	570 114	CK		570 114	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 339 189	1A	564 858	774 331
Renvoi : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

certifié
conforme

[Signature]

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 113)	DA	38 113		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	68 602		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	164 399		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 972		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	483 898		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	169 502		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	34 685		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 494		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 492		
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 869		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 387		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	290 432		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	774 331		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	232 260		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	66			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AA BEAUJOIRE HOTEL						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	132 605	FB		FC	132 605		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	403 413	FH		FI	403 413		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	536 018	FK		FL	536 018		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	1 664		
	Subventions d'exploitation					FO	132 401		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 397		
	Autres produits (1) (11)					FQ	105		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	671 586	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	45 606		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 480)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	305 662		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 547		
	Salaires et traitements*					FY	176 652		
	Charges sociales (10)					FZ	(47 030)		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 457	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	7 949	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	516 365	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	155 220		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	76 119	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 639	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	77 758		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	918	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	918		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	76 840		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	232 061		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 089	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	749 345	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	540 372	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	208 972	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	77 373	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 397	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 221	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	14 822	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	16 850	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	95 419	KT	KU
					KV	414 192	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	106 144	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
				LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL	LM		
	Avances et acomptes		LN	632 606	LO		LP	
	TOTAL III						26 878	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
Autres participations		8U	94 651	8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	116	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	94 767	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	742 196	ØH		ØJ	
							26 878	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	14 822	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	16 850	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	95 419	ML
					MM		MN	441 071	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	106 144	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
					MZ		NA		NB
	Immobilisations corporelles en cours		MY		ND		NE		NF
	Avances et acomptes		NC		NG		NH	659 484	NI
	TOTAL III		IY						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations			IO		ØX		ØY	94 651	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	116	2G
TOTAL IV			I3		NJ		NK	94 767	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	769 075	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 371	PF	1 570	PG		PH	10 941		
Terrains		PI	14 306	PJ	285	PK		PL	14 591		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	84 250	QA	5 344	QB		QC	89 594		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	339 402	QE	10 438	QF		QG	349 841		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	97 070	QM	2 819	QN		QO	99 889		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	535 029	QV	18 887	QW		QX	553 917		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	544 400	ØP	20 457	ØQ		ØR	564 858		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL						Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		116	116	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	24 044	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autérieurement constituée) UO)	ZI	24 044	
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	982	
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 926
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	119 699	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	240	
	Charges constatées d'avance	VS	15 137	
	TOTAUX		VT	163 147
	RENOUVOIS	(1) Montant des	VD	
— Prêts accordés en cours d'exercice		VE		
— Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	66	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	169 436	
			128 758	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 596	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 492	
Personnel et comptes rattachés		8C	14 617	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 422	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 501	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 327	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	23 089	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 387	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	272 938	
		VZ	232 260	
			34 731	
			5 946	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	120 000	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 337	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) **9** **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS AA BEAUJOIRE HOTEL Néant ☐ Exercice N, clos le : 31/10/2021

I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	208 972		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB		
	Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG					
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB					
		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW			
		Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ					
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
		Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	23 089
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	76 119	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	76 119			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR				
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
				TOTAL I				WR	308 180		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	76 119		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
		- imposées au taux de 0 %						WH			
		- imposées au taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A			XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5			
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		) XL	131 901			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				XH	208 020		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)				XI	100 160		
				déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	100 160		
								XO			

2058A - Détermination du résultat fiscal

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS AA BEAUJOIRE HOTEL

(ligne 1 à 1)

N° 2058-A

[illegible]

2058AB - Détermination du résultat

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT
N° 2058 Abis
2021

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS AA BEAUJOIRE HOTEL

N° SIRET : 3 3 4 3 5 6 9 3 8 0 0 0 2 0

 Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE NANTES NORD EST
 2 rue DU GENERAL MARGUERITE
 BP 23514
 44035 NANTES CEDEX 1

Exercice du : 01/11/2020 au 31/10/2021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	208 972
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	99 208
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	308 180
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	208 020
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	208 020
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	100 160	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	100 160	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	17 333
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
* Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2058BB - Etat de suivi des déficits

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2021

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS AA BEAUJOIRE HOTEL

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE NANTES NORD EST
 2 rue DU GENERAL MARGUERITE
 BP 23514
 44035 NANTES CEDEX 1

Exercice du : 01/11/2020 au : 31/10/2021

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	M5bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	
Total des déficits restant à reporter		H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
			(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
			(3)			
	N - 2		(2)			
			(3)			
	N - 3		(2)			
			(3)			
	N - 4		(2)			
			(3)			
	N - 5		(2)			
			(3)			
	N - 6		(2)			
			(3)			
	N - 7		(2)			
			(3)			
	N - 8		(2)			
			(3)			
	N - 9		(2)			
			(3)			
	N - 10		(2)			
			(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA BEAUJOIRE HOTEL										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	37 885		Dividendes	ZE		37 885			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	37 885		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
TOTAL II										ZH	37 885
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	1 106		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	119 840		XQ	119 840		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU	817		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	32 999		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	6 267		ST	150 899		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	305 662		
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	6 318		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	2 229		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	8 547		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	58 867		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	63 573		
DIVERS	Montant brut des salaires *							0B	118 565		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1.17	%	
	Numéro du centre de gestion agréé *				XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	100 160	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										
			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8 1 2 3 1 6 2 9 7 0 0 2 5				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 774 331 euros dégage un bénéfice de 208 972 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 et 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

A la date d'arrêté du 31/10/2021, la crise de la "Covid-19" a impacté le chiffre d'affaires HT de la société SAS AA BEAUJOIRE HOTEL comme suit :

	2020/2021	2018/2019	Ecart
Période 1	75 294	248 236	- 172 942
Période 2	93 305	274 340	- 181 034
Période 3	115 132	275 178	- 160 046
Période 4	252 287	268 433	- 16 147

Par ailleurs, la société a bénéficié des mesures de soutien mises en place par le gouvernement, selon les modalités suivantes :

- recours au dispositif d'activité partielle : l'allocation versée par l'état représente 54 298 euros au titre de l'exercice clos au 31/10/2021 ;
- perception du fonds de solidarité : le produit constaté dans les comptes représente 131 901 euros au titre de l'exercice clos au 31/10/2021 ;
- exonération de cotisations sociales et aides au paiement pour un montant global de 20 002 euros. Ce produit n'est considéré comme certain qu'à compter de la publication de la loi et fait par conséquent l'objet d'une inscription en comptabilité uniquement à compter de cette publication ;
- obtention d'un prêt garanti par l'état d'un montant de 120 000 euros.

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 822			14 822
Immobilisations incorporelles	14 822			14 822
- Terrains	16 850			16 850
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 419			95 419
- Installations générales, agencements aménagements divers	414 192	26 879		441 071
- Matériel de transport	106 145			106 145
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	632 606	26 879		659 485
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	94 652			94 652
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116			116
Immobilisations financières	94 768			94 768
ACTIF IMMOBILISE	742 197	26 879		769 075

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 879		26 879
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 879		26 879
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI STE CIVILE IMMOBILIERE SAINT JOSEPH 44300	76 225	216 778	100,00	76 119
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
SCI STE CIVILE IMMOBILIERE	94 652	94 652			76 119
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 371	1 570		10 941
Immobilisations incorporelles	9 371	1 570		10 941
- Terrains	14 306	285		14 591
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 250	5 345		89 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	339 402	10 439		349 841
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 071	2 819		99 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	535 030	18 888		553 917
ACTIF IMMOBILISE	544 401	20 458		564 859

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 163 148 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	116		116
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 045	24 045	
Autres	123 850	123 850	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 137	15 137	
Total	163 148	163 031	116
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Pers. produits à recevoir	983
Intérêts courus	1 254
Total	2 237

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 113,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	15,25

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	37 886
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	37 886
Affectations aux réserves	
Distributions	37 886
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	37 886

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/11/2020	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/10/2021
Capital	38 113				38 113
Primes d'émission	68 602				68 602
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	164 399				164 399
Résultat de l'exercice	37 886	-37 886	208 972	37 886	208 972
Dividendes		37 886			
Total Capitaux Propres	312 811		208 972	37 886	483 898

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 272 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	67	67		
- à plus de 1 an à l'origine	169 436	128 759	34 731	5 946
Emprunts et dettes financières divers	11 596	11 596		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 492	28 492		
Dettes fiscales et sociales	35 870	35 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27 477	27 477		
Produits constatés d'avance				
Total	272 938	232 260	34 731	5 946
Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	8 337			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	50 767	10 000	109 449
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	50 767	10 000	109 449

Nantissement du fonds de commerce pour l'emprunt Crédit Agricole de 100 000€

Charges à payer

	Montant
Fnp eau	1 219
Fnp gaz	76
Fnp hono. avocat	1 176
Fnp hono. social	1 891
Fnp honoraires cac	876
Fnp déchetterie	1 320
Intérêts courus sur emprunts	325
Intérêts courus à payer	67
Provision congés payés	14 411
Prov ch. soc. congés à payer	2 922
Taxe apprentissage	373
Formation continue	497
Prov c.e.t.	2 373
Total	27 526

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca produits accueil	386		
Cca pdts entretien	849		
Cca fournitures bureau	338		
Cca locations mobilières	550		
Cca charges locatives	1 984		
Cca maintenance	918		
Cca documentation	342		
Cca cotisations	7 311		
Cca médecine travail	117		
Cca redevance	2 119		
Cca sacem	225		
Total	15 137		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/10/2021
Hôtel restaurant	536 019
TOTAL	536 019

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 77 373 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2016, la SAS AA BEAUJOIRE HOTEL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL INVANNHOM.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 23 089 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur les emprunts</i>	1 656
Autres engagements donnés	1 656
Total	1 656
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 656

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie BPI PGE 90%	108 000
Autres engagements reçus	108 000
Total	108 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AA BEAUJOIRE HOTEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 38 113 €
Siège social : 15, rue des Pays de la Loire
44300 Nantes
334 356 938 RCS Nantes

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 21 MARS 2022**

TROISIEME DECISION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021

L'Associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2021, soit le bénéfice de 208 972 € en totalité en distribution de dividendes.

Certifié conforme

SARL INVANNHOM
Président de la Société
Représentée par sa gérante
Madame Nathalie SAVOUREL



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

"AA BEAUJOIRE HOTEL"

15, rue des Pays de la Loire

44 300 Nantes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 OCTOBRE 2021



***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS***



Eric Lagadec
Commissaire aux comptes

Fabrice Guillery
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2021

A l'associée unique de la Société par Actions Simplifiée « AA Beaujoire Hôtel »,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « AA Beaujoire Hôtel » relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport et comportant 19 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

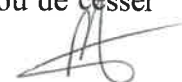
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

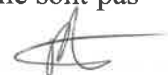
6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas



fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

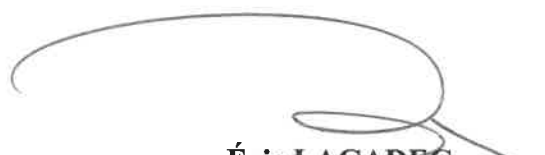
Fait à Pacé, le 14 mars 2022

Le Commissaire aux comptes

Excelis Audit



Fabrice GUILLERY
Responsable technique



Éric LAGADEC
Représentant légal

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/10/21	Net au 31/10/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	14 822	10 941	3 881	5 451
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 850	14 591	2 259	2 544
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	95 419	89 595	5 825	11 169
Autres immobilisations corporelles	547 216	449 731	97 484	83 864
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	94 652		94 652	94 652
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	116		116	116
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	769 075	564 859	204 217	197 796
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 781		7 781	6 301
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	24 045		24 045	9 032
Fournisseurs débiteurs	241		241	844
Personnel	983		983	10 857
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 926		2 926	7 799
Autres créances	119 700		119 700	132 246
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	399 302		399 302	104 730
Charges constatées d'avance	15 137		15 137	13 201
TOTAL ACTIF CIRCULANT	570 115		570 115	285 010
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 339 190	564 859	774 331	482 806

Bilan

	Net au 31/10/21	Net au 31/10/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	38 113	38 113
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 602	68 602
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	164 399	164 399
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	208 972	37 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	483 898	312 811
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	169 436	57 477
<i>Découverts et concours bancaires</i>	67	48
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	169 503	57 525
Emprunts et dettes financières diverses	11 596	18 716
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	23 089	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 495	15 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 492	36 914
<i>Personnel</i>	14 618	13 225
<i>Organismes sociaux</i>	15 422	14 128
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 502	2 148
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 328	7 770
Dettes fiscales et sociales	35 870	37 271
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 388	4 081
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	290 433	169 995
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	774 331	482 806

Compte de Résultat

	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	du 01/11/19 au 31/10/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	132 606	144 452	-11 847	-8,20
Production vendue	403 413	409 502	-6 089	-1,49
Production stockée				
Subventions d'exploitation	132 401	1 500	130 901	NS
Autres produits	3 167	6 003	-2 837	-47,25
Total	671 586	561 458	110 129	19,61
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	45 607	47 737	-2 130	-4,46
Variation de stock (m.p.)	-1 480	1 265	-2 745	-217,04
Autres achats & charges externes	305 663	326 196	-20 533	-6,29
Total	349 790	375 198	-25 408	-6,77
MARGE SUR M/SES & MAT	321 797	186 260	135 537	72,77
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	8 547	9 400	-853	-9,07
Salaires et Traitements	176 652	212 174	-35 522	-16,74
Charges sociales	-47 031	-35 514	-11 517	32,43
Amortissements et provisions	20 458	24 027	-3 569	-14,85
Autres charges	7 950	6 481	1 469	22,66
Total	166 576	216 568	-49 992	-23,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	155 221	-30 308	185 529	-612,14
Produits financiers	77 759	76 175	1 584	2,08
Charges financières	918	714	204	28,55
Résultat financier	76 841	75 461	1 380	1,83
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	232 061	45 153	186 909	413,95
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	23 089	7 267	15 822	217,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	208 972	37 886	171 087	451,59

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 774 331 euros dégage un bénéfice de 208 972 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 et 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

A la date d'arrêté du 31/10/2021, la crise de la "Covid-19" a impacté le chiffre d'affaires HT de la société SAS AA BEAUJOIRE HOTEL comme suit :

	2020/2021	2018/2019	Ecart
Période 1	75 294	248 236	- 172 942
Période 2	93 305	274 340	- 181 034
Période 3	115 132	275 178	- 160 046
Période 4	252 287	268 433	- 16 147

Par ailleurs, la société a bénéficié des mesures de soutien mises en place par le gouvernement, selon les modalités suivantes :

- recours au dispositif d'activité partielle : l'allocation versée par l'état représente 54 298 euros au titre de l'exercice clos au 31/10/2021 ;
- perception du fonds de solidarité : le produit constaté dans les comptes représente 131 901 euros au titre de l'exercice clos au 31/10/2021 ;
- exonération de cotisations sociales et aides au paiement pour un montant global de 20 002 euros. Ce produit n'est considéré comme certain qu'à compter de la publication de la loi et fait par conséquent l'objet d'une inscription en comptabilité uniquement à compter de cette publication ;
- obtention d'un prêt garanti par l'état d'un montant de 120 000 euros.

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 822			14 822
Immobilisations incorporelles	14 822			14 822
- Terrains	16 850			16 850
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 419			95 419
- Installations générales, agencements aménagements divers	414 192	26 879		441 071
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 145			106 145
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	632 606	26 879		659 485
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	94 652			94 652
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116			116
Immobilisations financières	94 768			94 768
ACTIF IMMOBILISE	742 197	26 879		769 075

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 879		26 879
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 879		26 879
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI STE CIVILE IMMOBILIERE SAINT JOSEPH 44300	76 225	216 778	100,00	76 119
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
SCI STE CIVILE IMMOBILIERE	94 652	94 652			76 119
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 371	1 570		10 941
Immobilisations incorporelles	9 371	1 570		10 941
- Terrains	14 306	285		14 591
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 250	5 345		89 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	339 402	10 439		349 841
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 071	2 819		99 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	535 030	18 888		553 917
ACTIF IMMOBILISE	544 401	20 458		564 859

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 163 148 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	116		116
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 045	24 045	
Autres	123 850	123 850	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 137	15 137	
Total	163 148	163 031	116
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Pers. produits à recevoir	983
Intérêts courus	1 254
Total	2 237

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 113,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	15,25

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	37 886
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	37 886
Affectations aux réserves	
Distributions	37 886
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	37 886

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/11/2020	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/10/2021
Capital	38 113				38 113
Primes d'émission	68 602				68 602
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves générales	164 399				164 399
Résultat de l'exercice	37 886	-37 886	208 972	37 886	208 972
<i>Dividendes</i>		<i>37 886</i>			
Total Capitaux Propres	312 811		208 972	37 886	483 898

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 272 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	67	67		
- à plus de 1 an à l'origine	169 436	128 759	34 731	5 946
Emprunts et dettes financières divers	11 596	11 596		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 492	28 492		
Dettes fiscales et sociales	35 870	35 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27 477	27 477		
Produits constatés d'avance				
Total	272 938	232 260	34 731	5 946
Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	8 337			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	50 767	10 000	109 449
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	50 767	10 000	109 449

Nantissement du fonds de commerce pour l'emprunt Crédit Agricole de 100 000€

Charges à payer

	Montant
Fnp eau	1 219
Fnp gaz	76
Fnp hono. avocat	1 176
Fnp hono. social	1 891
Fnp honoraires cac	876
Fnp déchetterie	1 320
Intérêts courus sur emprunts	325
Intérêts courus à payer	67
Provision congés payés	14 411
Prov ch. soc. congés à payer	2 922
Taxe apprentissage	373
Formation continue	497
Prov c.e.f.	2 373
Total	27 526

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca produits accueil	386		
Cca pdts entretien	849		
Cca fournitures bureau	338		
Cca locations mobilières	550		
Cca charges locatives	1 984		
Cca maintenance	918		
Cca documentation	342		
Cca cotisations	7 311		
Cca médecine travail	117		
Cca redevance	2 119		
Cca sacem	225		
Total	15 137		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/10/2021
Hôtel restaurant	536 019
TOTAL	536 019

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 77 373 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2016, la SAS AA BEAUJOIRE HOTEL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL INVANNHOM.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 23 089 euros

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur les emprunts	1 656
Autres engagements donnés	1 656
Total	1 656
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 656

 Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie BPI PGE 90%	108 000
Autres engagements reçus	108 000
Total	108 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



5, rue Jean-Marie David
Parc d'Activités de la Teillais
35740 PACÉ
Tél. : 02 99 85 55 81
Fax : 02 99 85 55 29
contact@excelis-conseil.fr

Excelis Audit - SARL au capital de 2 000 €
inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rennes